

EPF-L : Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Autor(en): **Maget, B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Werk - Archithese : Zeitschrift und Schriftenreihe für Architektur und Kunst = revue et collection d'architecture et d'art**

Band (Jahr): **66 (1979)**

Heft 29-30: **Export-Architektur = Architecture d'exportation**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-50785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

entre les situations observables dans le pays de formation et, en l'occurrence, à l'EAUG, d'une part, et dans les différents pays d'origine des étudiants concernés d'autre part.

Ainsi le «handicap» de l'éloignement du lieu étudié doit être compensé par la possibilité de cette confrontation enrichissante entre deux systèmes et situations, à laquelle vient s'ajouter un avantage rarement réalisable *in situ*, donné par l'accès à des expériences menées dans d'autres lieux d'études (écoles, instituts, ... facilités de rencontres, de documentation).

4. Intégrer dans l'interrogation de la production du cadre bâti les apports issus des études portant sur les autres pays

Les étudiants du troisième monde ne doivent pas former une communauté en marge de l'EAUG. Non seulement le cursus général des études suivies, mais encore le rôle qu'ils sont amenés à tenir dans l'EAUG les intègrent à l'ensemble des activités de celle-ci, au sein de l'Université. Et cette intégration s'opère sous la forme d'une mise en question du mode de conception, de réalisation et d'utilisation des éléments constitutifs du cadre bâti, mise en question de la perception de l'espace-temps.

La crise mondiale de l'énergie et ses répercussions dans le monde industrialisé, la crise économique et ses répercussions dans l'industrie de la construction, ainsi que la crise d'identité culturelle et ses répercussions sur la question urbaine et sur l'habitat projettent une interrogation qui marque profondément la formation au sein des écoles d'architecture.

Dans ce cadre, la possibilité matérielle, offerte par la présence et le travail d'étudiants venus d'autres formations sociales, constitue autant d'éléments complémentaires qui peuvent enrichir les termes de l'interrogation développée.

Observations

Les quatre types de considérations mentionnées ci-dessus dessinent une image quelque peu idéale de l'EAUG. En effet, si les éléments de l'expérience décrite existent, cette dernière demande encore à être systématisée par des moyens et dispositions appropriés. Il ne reste pas moins vrai que les acquis de l'expérience menée sont une préfiguration possible, au niveau de la formation, d'une nouvelle forme de collaboration entre un pays industrialisé et riche et des pays du troisième monde et

qu'ils correspondent à une forme de compréhension réciproque des situations et problèmes relevés ici et là.

A cette expérience correspond un nouveau profil de l'étudiant «étranger». Celui-ci a passé en une vingtaine d'années par les étapes successives suivantes, allant de:

- l'étudiant étranger, rare, coincé dans le choix entre la ressemblance au profil de l'étudiant du pays d'accueil et un exotisme exhibitionniste,

- l'étudiant étranger, nombreux, plus ou moins toléré, plus ou moins «bon» selon des critères d'enseignement éloignés des besoins de sa formation, étudiant au rabais,

- l'étudiant étranger, devenu indésirable, sinon inexistant, victime de la xénophobie et du numerus clausus justifié par le boom de la construction et l'attraction exercée sur la population jeune par les études d'architecture,

et, plus récemment, à:

- l'étudiant étranger, redevenant *persona grata* (... ah les pays pétroliers) et confusément identifié avec les besoins de l'exportation.

La nature de l'expérience menée à l'EAUG peut ouvrir sur de nouveaux rapports avec l'étudiant

venu d'un autre pays en lui conférant une place entière dans l'institution et en exigeant de lui le lien avec la connaissance de son pays.

L'expérience pourrait trouver plusieurs lieux d'élargissement, notamment par le développement de contacts entre les trois écoles d'architecture suisses.

Exemples

Sur le plan pratique, l'expérience de l'EAUG porte sur des travaux d'étudiants venus principalement des pays du bassin méditerranéen, mais également de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique. Les travaux portent sur l'habitat en milieu urbain, particulièrement sur les bidonvilles et autres formes de taudis, ainsi que sur l'habitat rural et les possibilités d'amélioration de celui-ci, travaux intégrant des questions d'ordre culturel, de recours aux procédés et matériaux locaux, de coût et de solvabilité, etc.

Les activités développées en séminaire traitent d'aspects généraux communs aux travaux (économie du sous-développement, transfert de techniques, méthodologie, ...) ou de la présentation de cas d'espèce développés par des membres de l'EAUG ou par des personnes invitées.

*Cyrus Mechkat
Costas Socratidis*

EPF-L

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Depuis de nombreuses années l'EPF-L offre des cours spécialisés sur les problèmes d'urbanisation dans le Tiers Monde, sous la direction du Prof. E. Y. Galantay. Nous

commenter les programmes, les moyens à disposition et les conditions d'études particulières aux problèmes soulevés par des interventions architecturales à l'étranger, peut paraître une gageure. La diversité des Départements et des Instituts de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, qui presque tous entretiennent des rapports spécifiques tant avec le Département d'architecture qu'avec des industries ou des universités suisses ou étrangères montrent et démontrent même la richesse de

l'éventail des possibilités et des contacts. Nous ne développerons pas ici ce thème, pas plus que nous n'aborderons le problème particulier des cours de 3e cycle ou postgrades organisés dans un cadre plus général¹, et nous nous bornerons à décrire quelques aspects de la formation des architectes dans notre Département.

Il serait difficile, voire dangereux, d'imaginer un enseignement qui formerait des architectes «pour l'étranger» d'une part, des architectes «pour la Suisse»

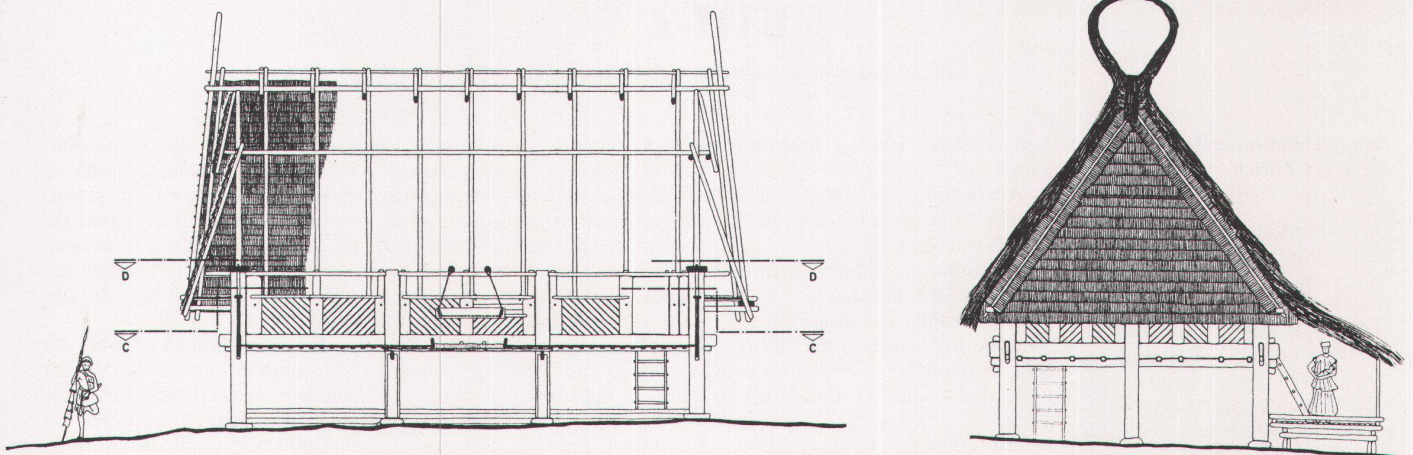
avons été étonnés de constater qu'il n'est pas question de cet enseignement dans le texte que le Département d'architecture de l'EPF-L nous a fait parvenir (n.d.l.r.).

d'autre part. Il n'y a pas de manichéisme en architecture. C'est dans un système universitaire pluriel que l'étudiant doit opérer certains choix relatifs à sa future destinée d'architecte².

Le Plan d'Etude de notre Département³ met l'accent sur deux volets complémentaires de l'enseignement. Le premier comporte l'apport de connaissances spécifiques et le second le développement de la capacité de synthèse: comment apprendre et surtout comment interpréter en for-

mes concrètes ce que l'on a découvert ou compris de cette observation? Il ne s'agit pas seulement d'imagination. Le grand architecte et enseignant Louis Kahn faisait une grande distinction entre la notion d'*idée* et la notion de *pensée*. Il souhaitait que l'on réfléchisse à l'architecture. Les deux aspects de l'enseignement évoqués plus haut sont, à notre avis, la définition même d'un enseignement réellement universitaire.

L'Ecole d'architecture produit



4 EPF-Lausanne: exemple d'une étude de type vernaculaire: la maison Koelawi (Indonésie). (Etudiants: Mlle Wartensleben, MM. Saletes, Spahr; 1re année.) / ETH-Lausanne: Beispiel einer Analyse volkstümlicher Bauformen: das Koelawi-Haus (Indonesien). (Studenten: Wartensleben, Saletes, Spahr).

une série d'images révélatrices des différentes orientations prises par son enseignement: ce sont les travaux de diplôme.

Indépendamment de leurs résultats en soi, ils reflètent autant les préoccupations personnelles des candidats que les influences auxquelles ils ont été soumis et qu'ils ont accepté ou rejeté tout au long de leurs études. Les diplômes sont des points de repère qui jalonnent ce jeu subtil d'interactions entre les courants économiques, politiques, techniques ou philosophiques extérieurs à l'Ecole, l'enseignement et la prise de rôle de l'architecte. Ils ne sont pas seulement le résultat, quoi qu'en croient certains, d'une mode passagère.

Une récente analyse permet d'esquisser les grandes orientations prises par ces diplômés⁴. Il est important de relever la forte prédominance de l'intérêt pour des problématiques architecturales au sens de l'approfondissement théorique et de prise de po-

sition personnelle. Cette constatation démontre que des intérêts spécifiques, loin d'éloigner l'étudiant de l'architecture, l'y conduisent bien au contraire, à condition de tenir une réflexion et un discours de critique et de synthèse. Les problématiques abordées par les diplômés sont ainsi les reflets de la pluralité des enseignements. Citons-en quelques exemples.

L'étude pour des équipements socio-communautaires dans la zone rurale de la région du Cap-Vert, circonscription urbaine de la Commune de Dakar⁵, fait très largement référence tout à la fois à des considérations propres aux systèmes de décision, une approche de l'architecture vernaculaire, et des problèmes constructifs. Alors que des thèmes aussi différents que l'implantation d'une infrastructure d'ordre culturel et touristique à Olympie (Grèce)⁶, la construction d'un conservatoire de théâtre à Lausanne⁷ ou l'interprétation architecturale d'un conte de fées⁸ s'inspirent des

recherches de théorie d'architecture fondées sur la sémiologie, l'analyse structurale et l'engagement des usagers.

Enfin, des travaux en cours n'ont pas manqué d'influencer certains diplômés, dans la mesure où ils ont été largement impliqués dans le cursus des études. Citons par exemple les recherches sur l'architecture vernaculaire qui associent les étudiants par une série d'exercices de relevés et de représentations d'objets architecturaux et leur adaptation climatique spécifique⁹; ou le Laboratoire d'Expérimentation Architecturale¹⁰, véritable « jeu de plots » permettant aux étudiants de confronter leurs projets à la dimension architecturale. Nous pensons également aux travaux sur l'architecture solaire¹¹ et aux exercices d'atelier mettant à disposition les ressources méthodiques et informatiques d'instruments de recherche comme le Laboratoire de consultation des habitants et le Laboratoire de cartographie¹².

Nous avons choisi de décrire un enseignement au regard des travaux de diplôme, car cette présentation illustre une nécessité sinon nouvelle, du moins évidente au Département d'architecture. Pour préparer le futur architecte à son rôle, il est indispensable que ce dernier dispose d'une théorie architecturale propre. Il faut qu'il se donne un système de référence, un langage d'architecte. Il peut alors réaliser des travaux en collaboration avec d'autres spécialistes d'une manière autonome et responsable. Notre savoir-faire sur la scène nationale et internationale dépend de cette double condition: pluralité de l'enseignement et approfondissement de la théorie architecturale. Et des recherches pourront peut-être être développées qui ne seront plus seulement interdisciplinaires (entre disciplines techniques), mais enfin transdisciplinaires, et relevant plutôt de l'épistémologie. B. Maget, architecte

Notes

¹ Si l'on considère un état statistique étudiant comme révélant une situation de contact avec l'étranger, signaux simplement que l'Ecole assure un enseignement à un peu moins de 2000 étudiants. 50 à 55% sont des ressortissants suisses, alors que 45 à 50% sont étrangers. Le Département d'architecture suit en tous points ces pourcentages généraux (178 Suisses et 111 étrangers). Source: *liste des étudiants EPFL*, état au 15 novembre 1978.

² Voir à ce sujet P. Mestelan, « A propos de l'enseignement de l'architecture », *Bulletin Technique de la Su-*

isse Romande No 18, août 1978.

³ *Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Département d'architecture, Plan d'Etude*, mai 1978.

⁴ M. Bevilacqua, J.-L. Thibaud, *Coordination des diplômés. Evolution statistique*, janvier 1979 (publication interne DA-EPFL). Relevons de ce document qu'en ce qui concerne les thématiques, plus de la moitié des diplômés 1979 ont choisi une localisation de leurs projets en Suisse. Un quart des études concerne des pays européens et quelques-unes, l'Afrique.

⁵ MM. U. Lehmann, P. Minder, R. Spahr, diplômants. Prof. L. Veuve, Prof. R. Vittone, M. L. Diack.

⁶ M. J. Chabbey et Mlle E. Galani, diplômants. Prof. J.-M. Lamunière, Prof. P. Foretay, M. P. Auberson, chargé de cours à l'Université de Frébourg.

⁷ M. P. Varieras, diplômant. Prof. J.-M. Lamunière, M. A. Sartoris, architecte, M. G. Bétant.

⁸ Mlle G. Tenot, diplômante. Prof. J.-M. Lamunière, M. Bevilacqua, architecte, M. J.-P. Martinon, prof. à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, Paris.

⁹ Atelier 1ère année, Prof. F. Aubry, P. Supic, E. Mugglin, J.-L. Thibaud, Ch. Zingg.

¹⁰ Par exemple le L.E.A., Laboratoire d'Expérimentation Architectu-

rale, Prof. P. von Meiss, H. Collomb, R. Matti, *BTSR* No 4, février 1979; voir aussi l'article du Prof. von Meiss dans *Heim + Heimat (werk • archi- these 27-28)*, 1979.

¹¹ Prof. G. van Bogaert, M. Herzen, P. Chiché, D. Demitriades, D. Papadaniél, participant à un groupe interdisciplinaire de recherche sur l'Energie Solaire.

¹² Atelier de 4e année, Orientation architecture, Prof. J.-M. Lamunière, P. Mestelan, B. Gachet, B. Maget, M.-A. Prénat, O. Bettens, assistants, participant à un groupe de recherche sur les systèmes de transports urbains collectifs.